

**Conseil d'école n°2 École maternelle et élémentaire
de Randan**

Mardi 12 mars 2024 17h30, Salle d'accueil

NOM Prénom	Fonction
AUDIN Angélique	Enseignante Directrice
SEGUIN Corinne GOURBEYRE Sandrine DEROSSIS Aline LAFARGE Hélène DI GENNARO Sarah NOUVEAU Aurélie CHARLAT Justine MALLERET Caroline	Enseignantes
MOULIN Roland LEBLOND Florence	DDEN
FARGEVIEILLE Emmanuelle	1 ^{ère} adjointe
TIXIER Martine	ALSH
JANIAUD Céline BORDAS Elsa LAFORREST Sandy BASMAISON Audrey BOMBAERT Olivier SEGUIN Céline JARRIGE Manon LOPES Aurore BAILLY Aurore SEPULVEDA Nans	Représentants de parents d'élèves

Conseil d'école n°2 École maternelle et élémentaire de Randan

Mardi 12 mars 2024 17h30, Salle d'accueil

La directrice : Mme AUDIN

L'équipe enseignante : Mme AUDIN (PS/MS/GS), Mme GOURBEYRE (PS/MS/GS) (PS/MS), Mme SEGUIN (MS/GS), Mme DEROSSIS (MS/GS) (CP/CE1), Mme LAFARGE (CP/CE1), Mme DI GENNARO (CE2/CM1), Mme NOUVEAU (CP/CE1), Mme CHARLAT (CE2/CM1), Mme MALLERET (CM2)

Le RASED : Mme ASSELIN

Les représentants de la mairie : Mme FARGEVIEILLE (Adjointe Maire)

Représentante ALSH : Mme TIXIER

Les représentants de parents d'élèves : Mme JANIAUD, Mme LAFOREST, Mme BASMAISON, M BOMBAERT, Mme SEGUIN, Mme JARRIGE, Mme LOPES, M SEPULVEDA, Mme BAILLY, Mme BORDAS

Les DDEN : M MOULIN, Mme LEBLOND

Excusés :

Mme COUTURAT, Maire de Randan

Mme BOURDET, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Clermont Terres Noires

Les membres du RASED

Mmes BLADIOL MEVEL, FRAGNE, enseignantes

Mme AGUILLON, Mme DEVIVIER, M DIOT, Mme LEMIRE, Mme SERVIER, Mme TAMBORRINI
Représentants de parents d'élèves

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

La secrétaire du second conseil d'école est Mme Gourbeyre

Le dernier conseil d'école se tiendra Jeudi 27 juin 2024, salle d'Accueil

Le PV du 1^{er} conseil d'école qui s'est tenu le 9 novembre 2023 a été validé à l'unanimité par le conseil.

Ce dernier se trouve sur le site internet de la mairie pour consultation, à l'adresse suivante :

<https://www.randan.fr/enfance-et-jeunesse/etablissements-scolaires>

Il est également affiché aux panneaux d'informations des écoles, jusqu'à l'affichage du prochain pv.

Il est présent sur l'application Klassly.

C/12

Les familles qui en ont fait la demande l'ont reçu par courriel, ou version papier.

VIE SCOLAIRE

- Équipe pédagogique et Effectifs

Depuis la rentrée scolaire, voici les mouvements d'élèves rencontrés côté maternelle :

Arrivées	Départs
4 MS	1 GS
1 PS	4 MS
1 GS	2 PS
+6	-7

3 Familles viennent et repartent en cours d'année, voir plusieurs fois dans l'année ce qui fait varier les effectifs car il s'agit de fratries maternelle/élémentaire.

Après des prises de contact avec les communes susceptibles de scolariser des enfants en PS à Randan, les chiffres suivants ont été recueillis quant aux enfants nés en 2021 (donc élèves en PS en 2024/2025) :

Randan : 16 avis de naissance

St Denis Combarnazat: 10

Bas et Lezat : 3

Villeneuve les Cerfs : 9

Il faut rappeler que tous les enfants nés en 2021 ne seront pas scolarisés à Randan. Certaines familles ont quitté la commune, d'autres scolariseront leurs enfants sur d'autres communes. Les chiffres suivants ne sont donc que des estimations.

Un nombre prévisionnel de 21 élèves de PS a été établi avec l'IEN mi-décembre. Ce nombre est basé sur les contacts établis avec les communes sollicitées et les effectifs moyens des années précédentes. Depuis de nombreuses années, les enfants résidants sur la commune de St Denis Combarnazat ne sont pas scolarisés sur Randan.

La mairie a envoyé un courrier, aux familles ayant un enfant né en 2021, résidant sur la commune de Randan. Ce dernier avait pour but de les inviter à se rapprocher de la mairie ou de l'école pour indiquer leur volonté d'inscrire les enfants à l'école maternelle de Randan.

Voici les résultats du retour fait en mairie au 05/12 :

	<i>Courriers envoyés</i>	<i>Réponses reçues</i>	<i>Inscriptions à Randan</i>
<i>Randan</i>	15	6	5
<i>Villeneuve les Cerfs</i>	?	?	?
<i>St Denis Combarnazat</i>	?	5	0
<i>Bas et Lezat</i>	?	?	?

Seules 6 familles sur 15 sont entrées en contact avec la mairie. Après recherches de fratries connues, en consultant le bulletin municipal : Mme Audin recense 10 élèves qui pourraient être inscrits avec certitude en ps à la rentrée.

Mme le maire expliquait l'année dernière à cette époque que certaines communes refusent cet envoi postal laissant la tâche à la municipalité de Randan.

Elle expliquait également que certaines personnes ne se présentent jamais en mairie et qu'il est difficile de connaître exactement le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés résidant sur la commune.

La communauté de commune exposait alors qu'une personne pouvait aider à recenser les familles itinérantes : Mme Roussel Nadège.

Mme Tixier s'engage à contacter Mme Roussel afin d'aider la municipalité à ce recensement.

Mme Fargevieille exprimait aussi sa volonté de faire parvenir un courrier aux services de la CAF pour les aider dans les déclarations de naissance.

Des démarches côté municipalité ont-elles été réalisées ? *Oui, mais sans retour positif.*

Pour inscrire un enfant en PS, il faut qu'il soit âgé de 3 ans au 31/12/24. Lors de l'inscription les familles doivent fournir un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant ou attestation du médecin justifiant des 11 vaccins obligatoires.

A ce jour, une seule famille s'est présentée en mairie pour inscrire un enfant en PS à la rentrée. Les inscriptions débuteront au retour des vacances d'avril. Une famille a contacté l'école par mail pour des inscriptions à la rentrée en classe de MS et de CE1 (déménagement prévu dans l'été).

Des courriels ont été envoyés aux familles identifiées par Mme Audin afin qu'elles se rapprochent de la mairie pour effectuer les démarches d'inscriptions.

Une affiche sera déposée en mairie, un article paraîtra dans le journal, un message sur panneaupocket sera diffusé.

Pour la rentrée 2024/2025 les effectifs attendus à ce moment de l'année sont les suivants :

PS	MS	GS
20	20	25

Actuellement nous avons 20 élèves qui partiront en CP l'année prochaine.

Depuis la rentrée scolaire, voici les mouvements d'élèves rencontrés côté élémentaire :

Arrivées	Départs
1 CP	1 CP
2 CE1	2 CE1
4 CE2	3 CE2
1 CM1	
1 CM2	
+9	-5

Actuellement, les effectifs sont donc les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	24	20	21	21	22	27	22

Actuellement nous avons 20 élèves qui partiront en 6e l'année prochaine.

Rappel : les démarches d'inscription pour le CP doivent se faire en mairie à partir du mois d'avril. Une publication sera faite sur Klassly et des mots seront collés dans les cahiers de liaison des GS.

En effet, les écoles maternelle et élémentaire sont administrativement distinctes malgré la fusion temporaire. Les élèves de GS seront radiés de l'école maternelle en fin d'année scolaire et devront obligatoirement être inscrits auprès des services de mairie pour le CP.

- Projets :

- La présence de notre bénévole Claudine Moulin en BCD, prenant en charge de petits groupes d'élèves de maternelle pour leur raconter des histoires sur les thématiques abordées en classe, aider aux prêts, rangement, décoration de la bibliothèque
- Les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque municipale. Les grands bénéficient d'un atelier création de lettrines en 2 temps, ou atelier acrostiche, les petits de raconte-tapis ou Kamishibai.
- 17 novembre : Course ELA. De l'avis général, l'expérience est à renouveler. Les dons récoltés se sont élevés à 650 €.
- 3 et 24/11 : visites médicales avec l'infirmière de la PMI pour les MS
- Interventions de l'infirmière scolaire à l'école élémentaire côté CM2 sur l'intimité. Elle réinterviendra pour Apprendre à porter secours en fin d'année. Chez les plus jeunes, elle est intervenue sur l'hygiène dentaire et l'intimité (permis de prudence).
- 8 décembre 2023 : Marché de Noël organisé par Loisirs et culture.

Est demandé la possibilité d'avoir accès l'année prochaine au gymnase pour la tenue à nouveau d'un marché de Noël commun aux 2 écoles.

- Père Noël à l'école maternelle et pour la classe 1 : chocolat chaud, sablé offert par la boulangerie Tupone et papillottes offertes par le lutin Nathalie. Côté maternelle, financement coopérative scolaire de cadeaux pour l'école d'un montant de 232€ : instruments de musique, dinette, trampoline...
- 18 décembre : spectacle de magie offerte par la municipalité avec Maverick le magicien
- Cette année les enfants ont pu bénéficier du visionnage de séquences choisies du Festival du Court Métrage 2023, le 6 février au matin (financement par la mairie). La sélection de la projection des CE1 jusqu'au CM2 était axée sur une thématique triste, celle des maternelles plus rayonnante.
- 2 février : vente de crêpes salées ou sucrées confectionnées par les CM2. Les bénéficiaires permettront à la classe de payer à nouveau le transport pour se rendre à nouveau au collège de Maringues.
- La Chandeleur et l'Épiphanie ont été fêtées par les classes de maternelle (financement coopérative scolaire)
- 11 février : loto de Loisirs et Cultures avec un succès fou
- Mardi 13 février, les écoles ont fêté mardi gras en invitant les enfants à venir déguisés, défilé jusqu'à l'ehpad. Loisirs et Culture a offert des beignets achetés à la boulangerie Mathillon.

Les pensionnaires de l'Ehpad n'ont pas vraiment bénéficié de la manifestation. Une demande est faite pour une visite des écoles aux beaux jours.

- Jeudi 14 mars : exposition des Cm2 de leur projet « Les Vivaces ». Le collectif Les vivaces est intervenu dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes. Les élèves ont créé des maquettes sur le cycle de l'eau verte et les affiches explicatives.
- Jeudi 21 mars : La grande lessive. Le thème de cette année est « Faire des bulles ». Toutes les classes des 2 écoles participent à cette manifestation (œuvres individuelles ou collectives). Les parents sont invités jusqu'à 19h à venir déambuler au lavoir du Domaine Royal.

L'installation est prévue à partir de 9h. Désinstallation à 19h. les bonnes volontés sont les bienvenues.

- Jeudi 28 mars : rencontre dans le cadre du réseau Maringues où les élèves de la classe verte tenteront de relever des défis scientifiques
- Photos de classes (groupes classes) prévues au printemps, le 2 avril + prises de vue fratrices pour les fratrices absentes lors de la 1^{ère} session.
- Mardi 2 avril : Portes ouvertes de l'école dans le but de faire découvrir aux familles les productions artistiques des enfants.
- Vendredi 5 avril : dans le cadre du réseau Maringues une course d'orientation sera proposée aux classes jaune et bleue sur Maringues.

- Classe 1 : projet à venir liaison GS/CP : les élèves de GS enverront un courrier aux cp pour leur poser des questions sur la classe, le travail, les craintes sur cette 4^{ème} période. Au moins une rencontre est envisagée en période 5 pour visiter l'école élémentaire, un temps de travail en classe de cp sera prévu où les cp monteront en maternelle pour faire de l'art visuel, les ms et les ce1 seront en décroisement.
- Classe 2 : album My Dad d'Anthony Browne revisité, création d'un album à partir d'une histoire sans textes, la classe a rejoint la classe 5 pour les séances de marche dans le cadre des APQ.
- Classe 3 : projet autour du monde et des contes traditionnels + piscine
- Classe 4 : projet les Vivaces
- Classe 5 : APQ marche, correspondance avec les CM de l'école de Villefranche d'Allier, « savoir Rouler » rendu possible grâce à la subvention donnée à 50% par la municipalité
Projet Savoir Rouler : subvention Génération Vélo 50% et mairie 50%. Mme Tixier informe que 3 animateurs de l'accueil de loisirs sont actuellement en train de se former dans le cadre du projet Génération Vélo.
Rencontres avec les correspondants le 16/05, sortie à Vichy le 06/06 autour du vélo, le 10/06 classe du dehors avec les 6^e du Collège Beaudelaire de Clermont Ferrand.
- Classe bleue : « classe du dehors », tous les 15j
- Classe verte : Sciences pour préparer la rencontre réseau Maringues, création d'un calendrier de l'avent, création d'un raconté tapis individuel
- Classe jaune : projet autour des arbres et des saisons

- Projet Initiatives (mai/juin) : Impressions de dessins réalisés par les enfants sur un objet à vendre. Le tablier est choisi pour cette année. Projet Gagnant basé à Peschadoires pourrait être comparé à Initiatives.

- Fête de l'école samedi 25/05/24 le matin à la salle des sports. Buvette tenue par Loisirs et Culture. Spectacle sur le thème des JO. Tee shirt blanc demandé à tous les élèves.

- Les sorties scolaires de fin d'année ne sont pas encore budgétées et organisées.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE :

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité.
Les A.P.C se déroulent dans les salles de classe. Les enfants qui ne mangent pas habituellement à la cantine pourront y être inscrits les jours où ils iront en APC.
- Ils ne sont pas forcément pris en charge par leur propre enseignante mais par une enseignante de l'équipe.
- Cette aide est proposée aux familles, elle n'est pas obligatoire.

En P5, côté maternelle l'APC sera proposée à tous les élèves de GS afin de les préparer au mieux au CP.

- **RASED** : compréhension avec Lydia BARDEAU (enseignante RASED) pour les élèves de GS qui en avaient besoin suite à la passation en amont d'évaluations individuelles. Entraînement 1 fois par semaine jusqu'à la fin de l'année.

A partir de la P4 les élèves de MS ont été évalués individuellement en compréhension (Outil utilisé La Cigale). En fonction des résultats obtenus des groupes ont été constitués par niveaux et les élèves concernés bénéficieront d'un entraînement 1 fois par semaine.

Sur demande de l'enseignante et autorisation parentale certains élèves ont des temps de prise en charge individuels avec Florence ASSELIN, maître G (aide à dominante rééducative qui a pour but d'encourager l'enfant dans la communication, la confiance, l'estime de soi, le goût de l'apprentissage e l'aider à prendre conscience des ses forces).

- **École itinérante** : pas d'intervention misent en place avec les élèves. En revanche un travail sur le terrain auprès des familles est réalisé en partenariat avec Sandrine Maisonneuve, directrice de l'école itinérante.
Côté élémentaire : interventions auprès de petits groupes d'élèves (6groupes) les lundis et vendredis en période 4.
- **Pacte** : Le mardi assuré par mesdames Derossis et Lafarge en petits groupes des jeux traditionnels sont proposés pour travailler des compétences de numération et de lecture. Dans un premier temps ces moments avaient été proposés aux élèves de cp et ce1 désignés par leurs enseignantes, mais en raison de l'évolution de la présence des élèves, certains élèves de CE2 et Cm1 se verront proposer ces temps de renforcement.

SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENTS

08/02/24 exercice départemental Intrusion

PARTENARIAT MUNICIPALITÉ

- Inscriptions

Depuis 2020 les inscriptions se font dans un premier temps en mairie pour la partie administrative, les familles seront invitées à se rapprocher une fois cette étape réalisée auprès de l'école pour finaliser l'inscription.

- Budget

45€ par élèves inscrits et présents en date du 03/11/23.

Frais de transport augmentés cette année en réponse aux demandes faites par Mme Audin l'année dernière en raison de l'inflation. Nous passons de 330€ à 430€ sur présentation des factures.

Subvention exceptionnelle : Génération vélo 300€

- **Spectacle** de Noël offert aux écoles + le sujet en chocolat
- Participation « **cérémonie des diplômes GS CM2** » : agendas (1€ par élève de GS) et calculatrices (5€ par élève de CM2)
- **Besoins et/ou Travaux**

Besoins anciens :

56

- Le règlement intérieur du périscolaire notamment les lignes concernant les accès cantine et garderie. Question soulevée lors du 1^{er} conseil d'école. Les règlements sont présents sur le site internet de la mairie, en revanche les cas exceptionnels pour la cantine (rdv médicaux, administratifs avec présentation d'un justificatif en amont ou en aval) n'y figurent pas.
- Le règlement sera-t-il repensé ? *oui*
- La sieste des PS tout de suite après la cantine, afin de respecter le rythme physiologique des enfants. Demande faite, par Mme Audin depuis 2014. Le 18/10/23 Mme le maire annonçait en reparler en commission école et cantine. Mme Bourdet, inspectrice présente lors du premier conseil d'école appuyait cette demande. *Qu'en est-il ?*

Jour de conseil : Suite à la décision favorable de la commission, Mme Fargevielle s'est entretenue ce jour sur la pause méridienne avec Mme Audin afin de pouvoir ensemble lister les élèves concernés par la sieste, trouver la meilleure organisation pour les élèves comme pour les agents.

Nous recensons 27 élèves de maternelle qui mangent régulièrement à la cantine, 18 élèves seront concernés par la sieste. Ce qui fait 18 élèves au dortoir sous la surveillance d'une atsem, l'autre atsem surveillera dans la cour de récréation 9 élèves.

Elles se relayeront : Emilie s'occupera de la sieste les lundis et vendredis, Nathalie s'occupera de la sieste les mardis et jeudis. Quant à Elodie elle relayera dès 13h20 en fin de semaine Nathalie et Emilie.

Les élèves seront couchés aux alentours de 12h40, pour un lever aux environs de 14h40.

Les élèves qui ne mangent pas à la cantine seront accueillis dès 13h20 pour rejoindre le dortoir, leur sieste sera plus courte.

L'heure de décroisement MS débutera plus tôt à 13h45 au lieu de 14h.

Les élèves de PS ainsi gagneront 1h effective de temps de travail l'après midi (15h-15h30 / 16h-16h30) permettant ainsi de travailler en langage, manipulation, motricité fine...

Cette nouvelle organisation débutera lorsque les ATSEM en auront été informées en mairie.

Le projet de fibre de l'école maternelle est toujours en cours, dans le cadre d'une mutualisation avec la communauté de communes.

- capteurs de CO2

Les capteurs installés bippent continuellement. Renseignement pris, le fournisseur n'a pas de lot défectueux. *Un test pourra être réalisé en mairie.*

- Pc de direction datant de 2019, plusieurs touches fonctionnent difficilement (lettres b,n ainsi que sur le pavé numérique). Une prise de rdv aux vacances d'avril est-elle envisageable avec M Maussang ?

Mme Fargevielle se charge d'envoyer un mail à M Maussang afin qu'il puisse avec Mme Audin convenir d'un rdv.

- Proposition 8h30-12h, afin d'obtenir des matinées plus importantes (moment où les enfants sont le plus mobilisés et concentrés) et ainsi réduire les après-midis. L'équipe enseignante en rediscute et le point est ajourné au prochain conseil d'école.

- Des étagères supplémentaires dans la réserve avaient été demandées lors du 1^{er} conseil d'école élémentaire en octobre 2022. A ce jour pas de nouvelles installations, est ce budgétisé ? Ces étagères permettraient de stocker bon nombre d'archives présentes dans le bureau de direction élémentaire mais aussi dans l'infirmerie.

Mme Fargevielle informe que la relance a été faite auprès des services techniques.

- Peinture et harmonisation des rangements de classes, affichages muraux : Une date ? Non budgétisé, mais envisagé à partir de 2024, classe par classe. Une année une classe. Par quelle classe débutera cet engagement ?

Aide au financement des sorties scolaires de fin d'année.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

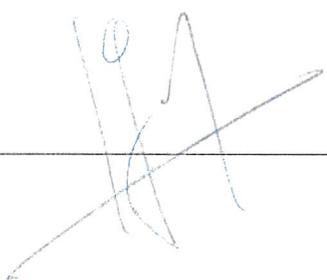
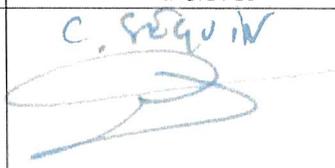
A ce jour, la coopérative scolaire de l'école maternelle de Randan affiche un solde à 3206.18€

La coopérative scolaire de l'école élémentaire de Randan affiche un solde à 3526.27€

QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

- Concernant le règlement de cantine, M Moulin interroge Mme Fargevieille quant à une évolution de l'accès à la cantine aux familles dont les parents ne travaillent pas, et rappelle que la mairie de Randan est, comme d'autres communes, dans l'illégalité sur le point. Mme Fargevieille informe l'assemblée que le point relatif à l'accès des familles sans actif est inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, et qu'une réponse sera apportée au 3^{ème} conseil d'école.
- Mme Fargevieille tenait à apporter un éclairage suite aux demandes du 1^{er} conseil d'école, de mise en sécurité de la rue de Riom. Elle explique qu'une étude complète des réseaux débutera en avril pour un début des travaux de la rue fin 2024, début 2025.
- Un mot de la mairie a été collé ce jour dans les cahiers de liaison des enfants des classes élémentaires mangeant régulièrement à la cantine. Il s'agit d'un engagement à signer entre l'élève, ses parents et le personnel de cantine afin que le temps notamment d'appel se fasse dans les meilleures conditions.
- Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur la fusion des écoles. Cette dernière sera-t-elle poursuivie pour 2024-2025 ? Abandonnée ?
Mme Couturat, malgré son absence au conseil avait répondu à Mme Audin en amont sur ce sujet. Pour elle, la fusion n'est que temporaire, seulement pour un an comme elle l'avait écrit à Mme Bourdet et M Benmiloud à la mi juillet. Cette décision avait été prise en raison de l'absence de candidat au poste de directeur au début de l'été 2023.
Mme Leblond, DDEN en demande les avantages et inconvénients.
M Moulin, DDEN explique que le vote du conseil d'école a une importance quant à cette question qui ne peut se décider juste par les « instances » qui ne sont pas au cœur des écoles.
Mme Audin explique alors que l'équipe doit rencontrer le 21/03 Mme Bourdet, inspectrice pour parler de différents points dont celui-ci et qu'en fonction un conseil d'école exceptionnel pourrait être réuni pour voter sur la question d'une fusion.

La séance est levée à 20h30

La présidente du Conseil d'école	La secrétaire du Conseil d'école	Représentant de parents d'élèves
Angélique AUDIN 	Sandrine GOURBEYRE 	C. SEQUIN 

Les classes sans ENI seront privilégiées (classe 4 ou 5)

- Vérification à faire à nouveau sur le toit terrasse de l'école maternelle car des infiltrations passent toujours malgré les travaux réalisés. Des morceaux de plafond sont tombés dans le bureau de direction en novembre et à nouveau ce week end en raison des fortes pluies.

PARTENARIAT AVEC ALSH

Charte pour utilisation du matériel et des locaux.

Mairie : faisait remonter que cette dernière était trop détaillée dans l'utilisation des locaux déjà noté dans la convention mairie ALSH.

C'est pourquoi Mme Audin avait demandé à la municipalité d'écrêter les lignes inutiles et d'en faire parvenir un nouvel essai à tous les partenaires avant signature. Faute de ce retour Mme Tixier veillera à reprendre le document puis il sera envoyé à Mme Fargevielle. L'utilisation des salles est déjà dans la convention ; il conviendrait de compléter avec le partage des matériels.

Si le document est validé, il sera ajouté comme avenant à la convention.

La grande lessive

Projet devinettes // voyage autour du monde et JO. Les élèves du centre de loisirs enregistrent des énigmes que les élèves sur le temps scolaires doivent tenter de résoudre.

L'exposition école le 02/04 : les travaux du centre de Loisirs seront affichés en garderie.

Plan mercredi :

Il permet d'avoir de la cohérence entre les projets de l'école et les accueils de loisirs. Il va être signé pour une nouvelle période triennale avec la CAF. Il serait souhaitable que des parents soient présents aux COPIL de ce projet.

M Moulin, DDEN, tient à rappeler que les locaux d'une école peuvent être mis à disposition d'une autre EPIC mais qu'ils doivent être restitués en un état d'usage compatible avec le déroulement d'activité d'enseignement. En aucun cas, ils ne doivent être « annexés » pour une fonction autre.

PARTENARIAT AVEC LES PARENTS ET L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Evènements réalisés :

- Course ELA
- Marché de Noël
- Le loto
- Le carnaval

Evènements à venir :

- mars : vente de madeleines Bijou
- 25/05 : fête de l'école
- 05/07 : Bal de promo

Achat des calculatrices pour les CM2 et des agendas pour les GS.